

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
9 juillet 2024

La FAS appelle les parlementaires à prendre la mesure de leurs responsabilités

Le risque de voir l'extrême-droite accéder au pouvoir, qui pesait si lourdement sur les personnes en difficulté et sur les associations, est pour l'heure écarté. La Fédération des acteurs de la solidarité y a pris toute sa part aux côtés de ses partenaires de la société civile. C'est un soulagement. Mais cela pourrait n'être qu'un répit : rien de ce qui mine et gâche la société n'est réglé.

La montée de la précarité et de la pauvreté, les inégalités, la dégradation des services publics qui frappe d'abord les plus fragiles, les désordres dans l'accueil des personnes étrangères alimentent les peurs et les colères. Ces réalités sont niées ou instrumentalisées depuis trop longtemps. Elles doivent désormais être abordées avec détermination et lucidité, en prenant appui sur l'action associative. Celle-ci doit être soutenue, confortée, respectée, au moment où elle subit une préoccupante fragilisation financière qui porte atteinte à ses capacités d'intervention.

La FAS appelle l'ensemble de la société et singulièrement les parlementaires à prendre la mesure de la responsabilité qui leur incombe, à refuser la stigmatisation des plus fragiles et à construire des politiques publiques résolument et durablement orientées vers la solidarité dans les villes et les campagnes mais aussi en Outre-mer, pour le plein-emploi pour toutes et tous, le combat contre les lourds dysfonctionnements qui alimentent le sans-abrisme, pour la relance du logement social, la transformation écologique juste, le respect et les moyens de l'action associative, le travail social et l'engagement bénévole.

Selon Pascal Brice, président de la FAS, *« il est temps de sortir des instrumentalisation et des stigmatisations mais aussi du déni des fragilités et des colères pour rechercher, dans un partenariat respectueux de l'action des associations, des réponses permettant de donner des bases justes, solides, ordonnées et durable à la solidarité. »*

La Fédération des acteurs de la solidarité se constitue en espace d'apaisement, d'ouverture, de protection et de construction de réponses fondées sur la solidarité à partir de l'action de ses adhérents partout dans le pays. Elle met en place les dispositifs juridiques, économiques et médiatiques de protection des personnes et des associations nécessaires au vu de la montée des actes portant atteinte à leur intégrité.

Contact presse :

Charlotte Abello, chargée des relations médias :
charlotte.abello@federationsolidarite.org – 06 17 80 03 52